ROUBAIX

DISTRIBUTION des PRIMES du Legs BOUCHER DE PERTHES

La distribution des primes du legs Boucher de Perthes vient d'avoir lieu. La prime de 500 francs a été partagée entre Mlles Juliette Vernack et Marguerite Cornille.

Mlle Juliette Vernack est âgée de 20 ans et est née à Roubaix, où elle habite rue Choiseul, cour Lefebvre. Elle est l'aînée d'une famille de cinq enfants. Depuis de longs mois le père, alteint de tuberculose, ne travaille plus ; le second de ses frères est infirme. Tout en travaillant à l'usine elle soigna sa mère avec le plus grand dévouement.

Depuis la mort de cette dernière survenue en mai dernier, elle la remplace auprès de ses frères et sœurs plus jeunes. Elle s'acquitte des soins du ménage et continue à domicile son métier d'ouvrière.

L'année dernière elle avait obtenu la première médaille d'encouragement.

La seconde lauréate, **Mlle Marguerite Cornille** est née à Paris en 1885. Elle habite Roubaix depuis longtemps. Elle a entouré de soins assidus sa grand'mère morte à 86 ans, se privant parfois du nécessaire pour adoucir les derniers moments de son aïeule.

La commission a accordé deux médailles d'encouragement à **Mlle Laure Glimet**, 19 ans, rue de l'Ommelet, ourdisseuse de la maison César et Joseph Pollet. — Sa journée terminée, elle s'occupe du ménage, soigne sa mère âgée de 73 ans, paralysée depuis 20 ans et alitée depuis plusieurs mois. Son père a 72 ans ; elle la soigne également avec le plus grand dévouement.

La seconde médaille va à **Mlle Amanda Garbon**, 37 ans, qui subvient aux besoins de sa mère et d'un père atteint d'idiotie. Elle a soigné pendant 5 ans un autre frère décédé.

A LA CAISSE D'ÉPARGNE

Le Conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. Lecomte-Scrépel, qui a présenté un rapport documenté qui souligne la part prise par la Caisse d'Epargne de Roubaix dans le développement des œuvres sociales, qui ont reçu des avances s'élevant au total à 345.000 francs pour la construction d'habitations ouvrières à bon marché. L'œuvre des Foyers et Jardins ouvriers a reçu pour sa part 50.000 francs.

L'exploitation des Bains-Douches, par contre, laisse un déficit, par suite du peu d'empressement des ouvriers à en profiter.

Le nombre des déposants est de 40.878 et les sommes versées s'élèvent à 23.700.000 francs.

En terminant son rapport, M. le Président a remis des médailles aux personnes qui ont le plus contribué au développement de la Caisse d'Epargne.

VOIR PLUS HAUT : Les accidents.

On nous prie d'insérer la note suivante :

« Pour répondre au désir exprimé par plusieurs personnes, les dames empêchées de rendre des visites cet hiver, et désireuses de supprimer l'envoi de cartes cornées au profit de l'œuvre des Ecoles Catholiques, peuvent envoyer leur nom et leur offrande chez Mme Auguste Waltinnes, 26, rue de Lille. La liste sera close le 31 décembre et sera envoyée, la première semaine de janvier, aux Dames dont le nom figure dans l'almanach des grandes familles de Roubaix. »

Pour les étrennes. Un beau Crucifix, une statue de Notre-Dame de Lourdes, du Sacré-Cœur, de saint Joseph. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français. — Ce soir à huit heures et demie précises, Répétition générale pour les musiciens, tambours et clairons. — Présence obligatoire.

Une conférence sur la Franc-Maçonnerie à Saint-Jean-Baptiste. — Nous rappelons que c'est la mercredi 7 janvier qu'aura lieu, à St-Jean-Baptiste la Conférence de M. l'abbé Walbert, doyen de Cysoing, sur la « Franc-Maçonnerie et l'Enfance ».

Tous les paroissiens de St-Jean-Baptiste sont priés d'y assister.

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN

Aujourd'hui, représentation à huit heures et demie.

Le Noël de Francesca, grand film religieux et en couleurs, d'une beauté remarquable. — Téléphone 22-56.

(o)

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

NOUVEL-AN

Voir 5 rue du Prieuré Lille. Grand choix de NOUVEAUTÉS et FANTAISIES pour Cadeaux. 090-4

du 30 décembre.

Naissances. — Mireille Delporte, rue Watt, cour Créteur, 4. — Louise Vanhache, sentier du Huitin. — Henri Duponcheelle, rue Bernard, cour Boyaval, 9. — René Vangeirt, rue Wagram, 91. — Georges Delmar, rue de la Balance, 9. — Marie-Thérèse Lambreck, rue Notre-Dame, 50. — Charles Dedieu, rue de l'Alouette, 68. — Nelly Triaille, rue de l'Alma, cour Carpentier, 12. — Albertine Vanpoucke, rue de Gros-Caillou, cour Guillaume-Lefebvre, 29. — Marie-Antoinette et Marie-Thérèse Werdavoir, rue Rouget-de-l'Isle, 63. — Jeanne Claix, rue de l'Ommelet, impasse Balsac, 17. — Marie-Louise Vincent, rue de Saint-Quentin, 17. — Jeanne Brulein, rue d'Hem, 45.

Mariages. — Eugène Blondeaux, employé, à Tourcoing et Vandru Thérèbeut, institutrice, rue St-Vincent-de-Paul, 6. — Jean Vancreytsen, artiste lyrique, rue des Arts, 178 et Jeanne, professeur, à Roubaix.

Décès. — Espérance Carette, 61 ans, rue de l'Alma, 194. — Edmond Valcke, 69 ans, rue Blanchemaille. — Emilie Riquier, 58 ans, avenue Julien-Lagache. — Georges Delsiane, 3 ans, rue Blanchemaille, 130. — Marie Pack, 67 ans, rue Ma Campagne. — Lucienne Reumont, 1 mois ; Edouard Devos, 72 ans ; Emile Speybrouck, 39 ans, avenue Julien-Lagache. — Marie Cautel, 75 ans, rue de l'Industrie, 127. — Elise Blanquart, 50 ans, rue de la Conférence. — Augustine Paul, 67 ans, rue Alfred-Motte.

CROIX

Nouvelle année. — Comme les années précédentes, l'Administration municipale ne reçoit pas à l'occasion du jour de l'an.

Accident de travail. — Chez Gaberel et Lognol, Henri Lefebvre 20 ans, manœuvre, rue de Tourcoing, s'est blessé en tombant sur le rebord d'un wagon. 15 jours de repos ; docteur Berroyer.

CROIX. — Naissances. — Arthur Masure, rue du Bez, 9. — Charles Demeyer, rue Vauban, 69.

WASQUEHAL

La fête de l'An. — Demain 1er janvier, outre les messes de 6 et 7 heures, il y aura à 10 heures une messe solennelle pour les paroissiens qui prendront en y assistant, à attirer sur l'année nouvelle les bénédictions du Ciel.

Les vignettes. — C'est le moment de s'échanger des cartes de Nouvel An. Les Catholiques qui voudront les munir de vignettes en faveur de l'école catholique, pourront s'en procurer rue Michelet, à la Maison des Œuvres.

WATTRELOS

Le transfert du bureau des P.T.T. — Depuis quelques jours les bureaux de la Poste sont transférés rue de la Mairie, à l'ancienne Mairie. A partir du 1er janvier, le courrier de 7 h. 35 du soir partira à 8 h. 35 ; à dater du 1er février prochain, le courrier supplémentaire demandé par le Conseil municipal, dans sa réunion de novembre, aura lieu à 9 h. 15 du soir.

WATTRELOS. — Naissances. — Léon Lecomte, rue du Pétrole, 32. — Marcel Echevin, rue Claude-Bernard, 9. — Lucienne Carrette, rue de Madagascar, 14.

Décès. — Marie Vandecrux, 4 mois, Grimonpont — Gérard Nys, 6 mois, rue des Fleurs, ruelle Juvenile.

LYS-LEZ-LANNOY

Soirée récréative. — Dimanche dernier, au patronage, ce fut une véritable fête et un succès sans précédent, dont tous conserveront le meilleur souvenir.

Bien avant l'heure de la représentation, une foule compacte emplissait la vaste salle de la maison du Sacré-Cœur, rue Echevin : on peut certainement évaluer à 700 les spectateurs qui s'y pressaient, attirés par la réputation bien connue de la Section dramatique de Croix, « La Comœdia », appelée à fournir tout le programme de la soirée, avec le précieux concours d'un excellent orchestre que dirigeaient M. et Mme Victor Lepers. Pendant trois heures, ces Messieurs ont su captiver l'attention de leur auditoire, à tel point que « le temps passa trop vite de l'avis de tous. Il est vrai que le programme fut des plus attrayants. « Les Pickpockets du Secrétaire », comédie de R. Bastien, fine, alerte, spirituelle. « Fais ce que dois » de F. Coppée, dont les vers empreints d'un patriotisme ardant montrent l'état d'âme de la France après 1871. « Le Cultivateur de Chicago », comédie très spirituelle de Timmony, les intermèdes variés ont été interprétés avec un véritable talent, une finesse, un à-propos, un naturel, qui sont tout à l'honneur de « La Comœdia », résultat d'un labeur soutenu et constant, uni à la direction ferme et autorisée de M. Alfred Lecomte.

De nombreux applaudissements leur ont prouvé combien ils étaient compris, appréciés. A l'entr'acte M. l'abbé Plouvier, curé de la paroisse dit tout son bonheur de constater ce merveilleux empressement avec lequel on avait répondu à son appel, ce qui était pour lui un précieux encouragement. — En quelques mots il fit ressortir toute l'importance de l'œuvre des patronages, et engagea vivement les parents à y envoyer leurs enfants. Il remercia tous ceux qui avaient contribué au succès de la fête, les acteurs, les musiciens de leur brillante interprétation, les commissaires qui, malgré l'affluence du monde, avaient réussi à obtenir un ordre et un silence remarquables.

La représentation de dimanche est de celles dont on se souvient longtemps, parce qua saine, instructive, reposante.

A l'école libre. — Lundi après-midi, tous les enfants de l'école libre étaient réunis à la salle des fêtes du patronage pour la distribution de jouets à l'occasion de la Noël. M. le Curé, entouré des Dames bienfaitrices de l'Œuvre, présidait cette petite séance, à laquelle assistait un bon nombre de parents. Quelques chansonnettes, monologues, parfaitement bien étudiés, ont été interprétés, même par les plus petits, d'une façon charmante. Puis la distribution commença à la grande joie de tous.

Liste électorale. — M. Alfred Liénard, conseiller municipal, est nommé délégué pour la révision de la liste électorale 1914.

TOUFFLERS

La fraude. — Les douaniers ont arrêté Alfred Journez, 38 ans, journalier, sans domicile fixe, et Arthur Dulrulle 39 ans, rattacheur à Roubaix. Ils étaient porteurs de un kilo de tabac et de 351.000 allumettes étrangères, valant 363 fr. 50.

LEERS

Doigt piqué. — Une ouvrière aux brosseuses, Geneviève Detevernier, demeurant à Leers, occupée à la fabrique A. Perent, s'est fait une piqûre au pouce gauche. Docteur Phalempin, 6 jours de repos.

Un cambrioleur mis en fuite. — Un cambrioleur resté inconnu a pénétré, la nuit dernière, dans la maison de M. Renard Augustin, au Trieu de Leers, dans le but de la cambrioler ; il a heureusement été entendu par Mme Renard qui, par ses cris, a réussi à faire fuir son peu intéressant visiteur.

HEM

En soulevant une échelle, Joseph Loens, 28 ans, zingueur chez M. Henri Deplus, entrepreneur, s'est foulé l'épaule droite. Il a reçu les soins du docteur Delebousse.

TOURCOING

SŒUR THERESE DE L'ENFANT-JESUS

La Société catholique des Conférences organise pour le dimanche 4 janvier, à quatre heures et demie précises, une réunion qui promet d'être fort intéressante.

Le nom du conférencier, M. l'abbé G. Delaitre, aumônier des œuvres, et la nature du sujet qu'il traitera : « La Petite Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus », sont des gages suffisants pour attirer à la salle Jeanne-d'Arc de nombreuses familles catholiques.

Au charme de son récit M. l'abbé Delaitre ajoutera le plaisir de 42 vues projetées du plus bel effet artistique.

L'entrée de la salle est gratuite, mais, pour les familles qui le désirent, les places peuvent être retenues à la Librairie Catholique, 18, rue de Tournai, moyennant un droit de un franc pour les fauteuils et de 50 centimes pour les chaises du premier parterre.

La salle sera chauffée.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE Réparations
Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place 0276

Le concours pour le grade d'inspecteur de police a eu lieu hier mardi. Les cinq brigadiers, MM. Riche, Desiombes, Dumortier, Debuchy et Levaugle ont concouru pour cet emploi. Le jury était présidé par M. Kernevez, commissaire central, assisté de MM. Villerval, secrétaire général de la mairie ; Lenfent, commissaire ; Parent, inspecteur de police et Laverze, brigadier de la sûreté.

Toiles cirées. — Articles caoutchoutés
Gau-Deleitre, 23, rue Nationale, Tourcoing 0140

Un ivrogne voleur. — Charles Mullier, 30 ans, soigneur, rue de l'Industrie, 16, était ivre mardi soir, à dix heures. Sous l'empire de la boisson, il déroba à son logeur, M. Vigo, une somme de 4 francs, qui se trouvait dans le tiroir du comptoir.

Lorsque les agents vinrent pour l'arrêter Mullier se rebella. Il a été conduit à Lille.

(o)

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 30 décembre

Naissances. — Constantin Depoortère, rue de l'Epine, 69. — Suzanne Welcomme, rue Marceau, 97. — Louis Florin, rue de la Tossée, 113. — Fernande Malfait, rue du Sergent-Bobillot, 91. — André Deruyck, rue Fidèle-Lehoucq, 4.

Décès. — Charles Balcaen, 36 ans, rue du Nlot, 23. — Jules Buysse, 49 ans ; Emile Dejonckère, 46 ans, rue Nationale, 122. — Edouard Vanhauwaert, 55 ans, impasse Bilecq, 74 ans, rue d'Havré, 3.

BOUSBECQUE. — Naissance. — Simone Lebloa, au Chemin des Vaches.

Décès. — Albert Hasbroucq, 3 mois, rue des Processions. — Yvonne Mauter, 14 ans, rue de Werrieq.

HALLUIN

Petite Correspondance. — L. C. H. — Pour la réponse aux renseignements demandés, veuillez vous adresser à l'Institut Populaire, 16, rue des Arts, à Roubaix.

Arrestation. — Emile Dedecker, 21 ans, tisserand, a été conduit à la maison d'arrêt de Lille pour violences graves sur trois jeunes filles.

HALLUIN. — Naissance. — Yvonne Verraes, rue de Jemmapes.

Décès. — Suzanne Dedecker, 14 jours, rue d'Armentières. — Emile Demenez, 6 mois, Chemin-d'Eau. — Joseph Verhaeghe, 76 ans, rue St-Vincent de Paul.

RONCQ

Vol d'un sac de blé. — Lundi matin, M. Albert Destombes, cultivateur au Vinage, s'apprêtait à conduire un chargement de blé à la meunerie. Vérifiant ses sacs, il s'aperçut qu'il en manquait un. M. Destombes a porté plainte.

RONCQ. — Naissance. — Germaine Marlo, rue de la Laite.

BONDUES

La fièvre aphteuse étant enrayée, l'arrêté pris à ce sujet vient d'être rapporté.

LINSELLES

Le Conseil municipal s'est réuni lundi à six heures. M. Bonenfant, maire, présidait. Dix-huit conseillers étaient présents.

Séance d'affaires. M. le Maire est autorisé à signer le contrat de concession de l'électricité avec l'Energie Electrique du Nord de la France ; à vendre une parcelle de terrain communal à M. Descamps ; à maintenir les précédentes décisions relatives aux concessions dans les cimetières ; à faire planter des arbres dans le nouveau cimetière ; à passer un bail de 9 ans avec M. Destrebecq, à raison de 150 fr. l'an pour la location d'un terrain communal.

LINSELLES. — Naissances. — Jean Dillies, rue de l'Etoile. — Simone Dal, au Cagebert. — Georges Lindeau, aux Trois-Fêtus.

Publications. — Jules Lefèvre, tisserand et Blanche Ferlin, tisserande. — Omer Catteau, tisserand et Germaine Deryck, tisserande.

Mariage. — Albert Hage, 24 ans, boucher et Louise Hébert, 23 ans, cannetière.

MOUVAUX

Nécrologie. — Une figure très sympathique et très connue à Mouvaux vient de disparaître subitement à l'âge de 79 ans. M. Jean Hérent, qui fut suisse à l'église Saint-Germain pendant 39 ans, sans interruption, avait commencé sous le ministère de M. Deleruelle, puis il servit MM. Debacker, Lenoir, Gaymay et Fouquin.

Il avait quitté ses fonctions il y a 4 ans, et était pensionnaire à l'hospice depuis 6 ans.

Né à Marcq, en 1833, il fit la campagne de Crimée, et était titulaire de la médaille.

Les funérailles de ce brave auront lieu vendredi à 9 heures, en l'église Saint-Germain.

MARCQ-EN-BARŒUL

PONT-DE-MARCQ

Voiture embourbée. — Lundi soir, vers 6 h. 1/2, une lourde calandre, attelée de trois chevaux et chargée d'épiceries, venait de traverser le passage à niveau de La Madeleine et se dirigeait vers le Pont-de-Marcq. Tout à coup, les chevaux s'emballèrent et couvrirent une cinquantaine de mètres. Une des roues de la voiture s'enfonça profondément dans le talus du nouveau pont qui s'avance jusqu'au milieu de la route. La terre n'étant pas encore tassée, il fallut près de trois quarts d'heure pour la dégager. Ne pourrait-on pas placer là quelques lanternes qui avertiraient les chauffeurs ou conducteurs de la présence du talus.

LILLE

UNE ÉPICERIE DÉTRUITE

RUE DU MAGASIN

15.000 francs de dégâts

Un incendie a détruit mardi soir, une maison située au n° 15 de la rue du Magasin, non loin de la porte St-André.

Le rez-de-chaussée est occupé par un magasin d'épicerie et de légumes que gère Mme Eugène Hodin, dont le mari est receveur à la Compagnie des tramways. Aux étages habitent M. Maes, plâtrier, et M. Marcel Decock.

Derrière l'épicerie se trouve un second corps de bâtiment dont le rez-de-chaussée est habité par M. Pouchain, mécanicien, sa femme, et deux petites filles, âgées de 2 ans et treize mois. Une soupente sert de chambre à coucher à M. H. Hodin, 18 ans, frère de l'épicier.

SAUVETAGE DE DEUX ENFANTS

L'alarme fut donnée à 11 h. 1/2 par un habitant de la rue de Jemmapes, qui passait dans la rue du Magasin. Ayant vu une lueur briller dans l'épicerie, il évetila M. H. Hodin et le coiffeur voisin, M. Moral.

Alliés au sinistre, affolés à la vue des flammes et de la fumée qui déjà envahissaient leurs chambres, les locataires prirent la fuite sans presque rien emporter. La fraveur de M. Hodin et de sa femme fut telle que ces braves gens laissèrent dans leur magasin vêtements, argent, valeurs, livres. Ils se réfugièrent chez M. Cappene, au n° 28, qui leur prêta quelques vêtements.

Mais on apprit bientôt que M. Pouchain et sa famille n'étaient pas encore sortis de la maison. Aidé de MM. Canvin, sapeur-pompier, de M. Duriez, magasinier, de M. Crépelle, menuisier, M. Moral dressa une échelle dans sa cour et put ainsi se porter au secours de M. Pouchain. Transies de froid, les deux fillettes du mécanicien furent transportées dans une maison voisine.

Pendant ce temps les flammes dévoraient l'épicerie, activées qu'elles étaient par le gaz qui fusait du compteur au robinet fondu.

Bientôt la maison tout entière fut livrée au fléau. Lorsque les pompiers de Malus arrivèrent avec leurs officiers, MM. Bolvin, Crombez, Duclerc-Mortier, ils ne purent que préserver la maison voisine ce qui fut d'ailleurs fait très rapidement.

A minuit tout danger était écarté. Fort heureusement le second corps de bâtiment ne fut pas atteint par les flammes.

LES DÉGATS

Le chiffre des dégâts atteint 15.000 fr. Les marchandises étaient assurées pour 6000 fr. ; tout le mobilier du rez-de-chaussée et des étages est détruit.

L'immeuble appartient à M. Six, rue du Magasin, 3.

LE SERVICE D'ORDRE

Le service d'ordre était assuré par M. Triolet, commissaire de police, quelques agents et un piquet de cavaliers du train des équipages.

Sur les lieux nous avons remarqué MM. Crépy-Saint-Léger et Duburcq, adjoints, M. Druez, conseiller municipal.

On n'a pu établir jusqu'ici la cause de l'incendie.

Représentation au bénéfice de l'A. P. des Journalistes du Nord. — Le Cirque-Ménagerie Charles Couronne, dont on a pu remarquer l'installation place de la République, donnera, le 2 janvier prochain, à l'Hippodrome, une représentation de gala au bénéfice de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord.

M. Clainpanain, membre de l'Académie d'histoire de Metz. — Sur le rapport d'un de ses membres, l'académie d'histoire et d'archéologie de Metz a élu membre correspondant M. Clainpanain, notre concitoyen.

Cette distinction est une reconnaissance méritée de la science historique et artistique de M. Clainpanain, qui possède, on le sait, une superbe collection de faïences anciennes, et notamment un ensemble unique de faïences lorraines de la célèbre fabrique de Niederwiller.

Service de la Place. — M. le lieutenant Miesch, du 1er escadron du train des équipages, est nommé officier adjoint au major de la garnison de Lille (service de la place). M. le lieutenant Miesch remplace dans ces fonctions M. le lieutenant Moullard de Villemarest, du 6e régiment de chasseurs à cheval, promu capitaine au 6e cuirassiers.

L'aventure du chien. — Mardi après-midi, M. Caelens, rue du Molinel, 62 bis, coiffait son chien un superbe colley, à l'un de ses employés qui devait le promener quelque peu.

Mais bientôt l'employé ravint. Ah ! le pauvre ! Un passant lui avait enlevé l'animal tandis qu'il passait place de la République.

C'est du moins ce qu'il raconta. On croit cependant que le chien a tout simplement pris la fuite. Il court peut-être encore.

Chute. — M. Emile Sallier, 40 ans, rue du Vieux-Faubourg, cour du Dragon, charretier au service du M. Lelaver, vidangeur, est tombé de sa voiture et s'est fracturé la jambe gauche. Il a été admis à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Blessé par une machine-outil. — Travaillant mardi rue des Rogations, 123, M. Marcel Pelingris, 22 ans, menuisier, rue Barthelémy-Delespaul 55, a eu la main gauche prise dans une machine-outil. Il a eu l'extrémité de trois doigts sectionnée.

Vols. — Mme Céline Prevost, rue d'Arras, laissait mardi matin, à 10 h. 1/2, son porte-monnaie dans un magasin de la rue de Béthune. Ce porte-monnaie qui contenait 45 fr. a été dérobé.

— La police a arrêté Maria Musmacque, 30 ans, rue Van-Dyck, 31 ; Gaston Wahl, 29 ans, et sa femme, qui ont dérobé des pantalons chez M. Wilimet, rue Gambetta, 197.

— On recherche Mathias Vander Heul, 21 ans, et Madeleine Smolders, 25 ans, qui ont dérobé un matelas et un réveille-matin chez M. Blanhoumme, rue du Chaufour, 37.

CIRQUE
CHARLES COURONNE
Derniers 5 jours !
Jeudi, le 1er janvier (Nouvel An) :
MATINÉE à 3 heures
Visite des animaux tous les jours, de 9 à 7 h., dans l'exhibition spéciale sur la Place de la République. 10264

DUNKERQUE

Chute. — Un cheval attelé à un camion de la maison Duhamel et conduit par le camionneur Bazimon, sortait du terrain du Stade Dunkerquois, près de la statue de la Victoire, quand il s'abattit tout à coup, entraînant dans sa chute le conducteur. Celui-ci, heureusement, ne s'est fait que de légères contusions, mais la bête a été grièvement blessée au cou.

Bizarre accident. — Par suite de l'éclatement d'une enveloppe de gutta-percha, isolateur à un fil de trolley, un pylône de la rue du Quai s'est trouvé électrisé vers onze heures du matin, et, de crainte d'accident, un agent dut être posté pour écarter tout passant jusqu'à réparation.

INDICATION UTILE
Le restaurant de Lille, le plus réputé pour sa cuisine et sa cave est
Le Rocher de Cancale
18, Marché-aux-Poulets, 18, LILLE
051-2

VALENCIENNES

Accident de vélo. — Mme Dast, a été renversée rue d'Oullenan, par un jeune employé de 19 ans, M. G. H., qui se trouvait à bicyclette.

Mme Dast a été blessée sur plusieurs parties du corps.

Un cheval errant a été trouvé lundi soir dans la rue des Echelles, par M. Ythier, sculpteur.

Prenant l'animal par le licol, il l'amena au bureau de police qui la fit mettre en fourrière, rue de Famars.

Mardi matin, le cheval a été réclamé par son propriétaire.

MACARONI « LA LUNE »
NOUILLES DE SAVOIE
aux œufs frais
Pâtes exquises
BOZON VERDURAZ
Recommandées aux gourmets
Prière à nos lecteurs d'exiger cette marque
0250

Faits divers

Un bateau incendié

A CORBEHEM (P.-de-C.)

L'une de ces dernières nuits, le bateau « Célibataire », appartenant à M. René Berydoll, 36 ans, marinier, a été la proie des flammes. Le marinier, avec son bateau, avait quitté le garage de Biache, pour se rendre à Béthune. Par suite du mauvais temps, il dut amarrer son chaland au quai de la distillerie Lefebvre, à Corbehem.

Cette précaution prise, Borydoll se rendit à Douai, dans la soirée. Quand il revint, son bateau était brûlé.

Les pertes, évaluées à 7000 francs, sont couvertes par une assurance. On ignore la cause du sinistre.

LE CIRQUE CHARLES COURONNE a su gagner la faveur des masses. Journellement on voit l'ouvrier, comme le bourgeois se rendant à l'Hippodrome de la rue Nicolas-Leblanc, pour voir la plus grande exhibition européenne et les arts inédits de toutes les parties du monde. Nous rendons nos lecteurs attentifs dès aujourd'hui, que la prochaine matinée aura lieu le jour de nouvel an, à trois heures de l'après-midi. Déjà dès maintenant on peut se procurer les billets pour cette représentation aux voitures-caisses, sur la Place de la République. On y voit aussi le riche parc zoologique dont on ne trouve les raretés exotiques que dans le jardin d'acclimatation de Paris.

Chronique Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES LIONS DE FLANDRE
contre
L'ÉQUIPE REPRÉSENTATIVE DE LA LIGUE de Paris

C'est dimanche prochain, à 2 heures un quart, sur la terrain de l'Olympique Lillois, avenue de Dunkerque, à Lille, que se jouera le fameux match annoncé depuis quelque temps déjà, entre les Lions de Flandre, c'est-à-dire les meilleurs joueurs de l'Olympique Lillois, de l'Union Sportive Tourquennoise et le Racing Club de Roubaix(contre la meilleure sélection des joueurs appartenant à la Ligue de Paris

Un des plus grands journaux sportifs français écrivait, sous la signature autorisée de R. Desmarets, à propos de cette rencontre : « Si l'on songe que ce trouveront en présence dix-huit internationaux (C. F. I. et U. S. F. S. A.) et vu la différence des styles entre les deux équipes, nous sommes parfaitement autorisés à dire que cette rencontre est la plus intéressante, la plus passionnante qu'aient jamais vue les sportmen français ».

On ne peut écrire plus bel éloge et on ne pouvait rêver, en effet, plus formidable rencontre. D'un côté, les parisiens les plus en en renom ; ceux qui ont fait gagner à la France, au Comité Français interfédéral, ses plus brillantes victoires internationales : le Mans, le Havre, les Barreau, les Chayrigues, etc. D'autre part, les Nordistes les plus cotés, car les Lions de Flandre comptent repétés, car les Lions de Flandre comptent dans leur onze pas moins de dix internationaux, tous les équipiers, sauf Parsis dont on ne connaît pourtant la valeur, ayant été sélectionnée par le C. F. I. ou l'U. S. F. S. A.

Voici l'équipe nordiste : Dubly Reynolds (international) ; Chandelier (Intern.), Clos (Intern.), Six (Intern.), Leur (Intern.) ; Grévelines (Intern.), Ducret (Intern.), Moignet (Intern.); Dujardin (Intern.), Hanot (Intern.) Persis.

Pour arbitrer une telle rencontre un arbitre devait être choisi. Les ligueurs demandaient le concours d'un grand referee du gleis, les Lions de Flandre préféraient l'arbitrage belge. Bref, on s'adressa au « Nederlandsche Voetbal Bond » et c'est son secrétaire, M. Hylkema de la Haye, qui désignera lui-même l'arbitre. Les Hollandais sont passés maîtres dans l'art de diriger les rencontres d'association ; nous pouvons donc être certains d'un arbitrage compétent et impartial.

Pour terminer, un détail qui a une importance primordiale. La rencontre aura lieu par n'importe quel temps ; pour parer à toutes les éventualités par ces temps de neige et de gelée, plusieurs centaines de bottes de paille recouvriront dès demain le terrain de l'avenue de Dunkerque. Il importe, en effet, qu'un match, qui doit à nouveau et de façon indéniable prouver la valeur du football nordiste, ait lieu dans des conditions de régularité indiscutable et sur un terrain propice aux évolutions de nos « étoiles » d'association.

En Palestine

Personne n'ignora que les sommets du Liban sont habités par l'ordre monastique singulier des Maronites et par les Druses. Bien que les moines maronites, en apparence, semblent mener une existence détachée du monde, ils sont néanmoins constamment en rapport avec la civilisation avancée de l'Occident, avec ses avantages et ses progrès.

Une des preuves les plus convaincantes nous en est fournie par la charmante aventure suivante, parfaitement authentique. Un médecin de Londres, voyageant en Palestine, arriva un jour, après une longue et pénible marche, tout couvert de poussière et harassé, dans un couvent maronite où il trouve la plus large hospitalité. Après qu'on lui eut apporté de l'eau pure et du savon pour se laver et se rafraîchir, il demanda un liquide quelconque pour se rincer et se restaurer la bouche. Et voici qu'un moine vénérable, aux cheveux blancs, lui tendit un flacon de l'eau dentifrice « Odol ».

0263

DÉPÊCHES de la NUIT

LE GROUPEMENT BRIAND

L'Agence Havas communique la note suivante :

« La commission d'organisation désignée dans la réunion préparatoire de la rue d'Enghien a tenu mardi une séance au cours de laquelle elle a arrêté les termes généraux d'une déclaration et les principes essentiels des statuts du nouveau groupe.

La déclaration et les statuts seront arrêtés définitivement dans une réunion qui aura lieu vendredi prochain.

Ces projets seront soumis à l'assemblée générale qui se tiendra dès la rentrée des Chambres.

Nous sommes en mesure d'affirmer dès maintenant que la déclaration sera très nettement à gauche et que les statuts et le programme du parti seront rédigés de telle sorte qu'il n'y ait aucune équivoque, et qu'aucune infiltration ne puisse se produire de la part de la minorité de droite du Parlement.

Il ne sera prononcé aucune affiliation en bloc de tel ou tel groupe de gauche, et les membres du Parlement ne seront admis qu'à titre individuel. Il convient d'ajouter que les adhérents devront donner leur approbation à un programme qui sera donné avec une netteté telle qu'il n'y aura place pour aucune surprise, et qu'ils sauront très nettement ce à quoi ils s'engagent.

Nous avons pu joindre divers membres du comité d'organisation, au moment où ils venaient de quitter la réunion. Ils ont tous témoigné de leur vive satisfaction des résultats déjà obtenus et du particulier de la parfaite unanimité de vues qui règne au sein de la commission. »

Le Conseil de l'Amirauté

M. Monis, ministre de la marine, a réuni mardi, pour la première fois, le Conseil d'Amirauté. Dans la séance, qui a duré une heure et demie environ, le Conseil s'est occupé des diverses questions relatives au recrutement des officiers et à leur formation.

Un Monument aux Alsaciens-Lorrains A PARIS

Le Conseil municipal de Paris, dans sa séance plénière, a décidé, après avoir entendu M. Adrien Oudin, qu'un monument aux Alsaciens-Lorrains sera érigé sur la place Lafayette.

LA « JOCONDE »

Milan. — La « Joconde » a été partie mardi soir pour Paris, par le train de 8 h. 50.

LA TEMPETE

SUR LES COTES D'ALLEMAGNE DE LA BALTIQUE ET DE LA MER DU NORD

Greifswald, 30. — Une tempête sévit depuis hier soir sur toute la côte, accompagnée d'une tourmente de neige. Les vagues ont arrêté l'éclairage électrique, et l'eau a pénétré dans les maisons où elle arrive par endroits à 50 centimètres.

Wismar (Allemagne). — Une violente tempête de neige s'est abattue sur la région, provoquant une inondation. Dans les rues avoisinantes du port, la circulation s'effectue au moyen de petits bateaux de pêche.

Warnemunde. — Les vagues ont rompu la moitié de la digue-promenade.

Kiel. — Les eaux ont recouvert les murs du quai et la rue du Port.

SUR LES COTES DU DANEMARK ET DE SUEDE

Copenhague. — Un véritable ouragan s'est déchaîné sur les îles de Bornholm et de Falster et a provoqué d'importantes inondations.

Les villes suédoises d'Ystad et de Trelleberg ont été également éprouvées.

Trois colliers de perles

VOLÉS A PARIS

Mardi, vers trois heures de l'après-midi, trois colliers de perles, représentant une valeur de 40.000 francs, ont été dérobés dans une vitrine d'une bijouterie, 51, rue de Provence.

Pendant qu'une femme, paraissant âgée d'une quarantaine d'années, marchandait des boucles d'oreille, une autre femme se présenta et, prétextant que le bijoutier était occupé, sortit presqu'aussitôt, disant qu'elle allait revenir.

Peu après, la femme entrée la première sortit à son tour. C'est alors que le bijoutier s'aperçut de la disparition de ses trois colliers.

La question des îles de la mer Egée

Athènes. — Le gouvernement a fait savoir aux grandes puissances qu'il considérait que les questions de la frontière de l'Epire du Nord et des îles de la mer Egée sont liées. En conséquence, il espère que ces deux questions seront réglées simultanément.

Pour le Plaisir de Tous
et Pour Porter Bonheur
Prenez vos ÉTRENNES
CHEZ DELESPAUL - HAVEZ
Les meilleurs Bonbons.
Les plus jolis Bibelots.
CADEAUX et CHOCOLATS
seront les mieux reçus
0260

LES INCIDENTS DE SAVERNE

Strasbourg. — Le parti socialiste au parlement d'Alsace-Lorraine a décidé d'interpeller pour demander ce qu'a fait le statthalter pour empêcher les excès des militaires à Saverne, puis quelles garanties il peut donner pour que de pareils excès ne se renouvellent plus.

Saverne. — Plusieurs journaux ayant prétendu que les coups de feu avaient été tirés par un jeune enfant, les autorités démentant ce bruit. Les recherches continuent pour retrouver le ou les coupables.

UN TÉLÉGRAMME DU KRONPRINZ

Paris. — Dans l' « Autorité », M. Guy de Cassagnac affirme que le kronprinz aliôt après l'échauffourée de Saverne, a adressé au colonel Von Reutter, une dépêche de félicitations dont voici le texte traduit : « Pour vous féliciter de votre énergique attitude. — Wilhem, kronprinz. »

MONTRÉAL EST SANS EAU

DES INCENDIES ÉCLATENT

Montréal. — Voilà cinq jours que la ville est privée d'eau. Un nouvel incendie s'est déclaré. Cinq magasins ont été détruits. Il y a 500.000 francs de dégâts.

L'ingénieur du service des eaux a été suspendu.

PETITES DEPECHES

Marseille. — Le vapeur « Marc-Fraissinet », qui s'était échoué près d'Iamid, dans la mer de Marmara, a été renfloué. Sa coque n'a reçu aucune avarie.

Paris. — Mardi soir, à neuf heures, un artiste lyrique, Pott, dit Fragsow, 44 ans, né à Londres, demeurant 56, rue Lafayette, a été blessé par son père, âgé de 83 ans, qui lui a tiré une balle de revolver. Fragsow, transporté à l'hôpital Lariboisière, est mort à minuit. Son père a été consigné à la disposition de la Justice.